

IMMUNITÉ PRODUITE PAR DES SOUCHES PLÉOMORPHIQUES DE *SABOURAUDITES FELINEUS*

Par M. LANGERON et R. TALICE

On sait, depuis les recherches de Sabouraud, que la teigne expérimentale, provoquée chez le cobaye par l'inoculation d'un *Microsporum* animal, évolue régulièrement vers la guérison spontanée : un mois après l'inoculation, l'animal ne présente plus de traces de lésions. Nous avons toujours constaté le même fait au cours de nombreuses inoculations expérimentales pratiquées dans ce laboratoire, avec divers *Microsporum*, soit pour l'enseignement, soit pour des recherches.

Dans un article, paru dans le précédent numéro de ces *Annales* (1), nous avons décrit un nouveau type de lésion pileaire expérimentale, produite, chez le cobaye, par l'inoculation d'une souche de *Sabouraudites felineus* exclusivement pléomorphique. On trouvera dans les planches XXVII et XXVIII des microphotographies de cette lésion ; ces figures n'avaient pu être prêtes au moment de l'impression de notre premier article. On verra que cette lésion n'est pas microsporique, mais exclusivement filamenteuse et surtout endothrix et qu'elle correspond exactement au premier stade de l'invasion pileaire lorsque le champignon n'est pas pléomorphique. Ce résultat a été constant chez tous les cobayes inoculés, qui ont tous guéri spontanément, sans que la lésion pileaire se soit modifiée.

Une lésion pileaire du même type, exclusivement filamenteuse et endothrix, a été rencontrée chez l'homme par P. Courmont (1). Il s'agissait d'un jeune nègre sénégalais de 13 ans, observé à l'Exposition coloniale de Lyon en 1894, et dont la tête présentait l'aspect suivant : « Maladie atypique du cuir chevelu, caractérisée par une épaisse couche de squames blanches, par une alopecie généralisée, définitive, en clairières, par des cheveux malades cassés un peu au-dessus de leur émergence, noirs, résistants, ne présentant pas

(1) LANGERON (M.) et TALICE (R.). — Un nouveau type de lésion pileaire expérimentale produite par la culture purement pléomorphique du *Sabouraudites felineus*. *Ann. de parasitologie*, VIII, 1930, p. 419-421.

(2) COURMONT (P.). — Etude clinique et expérimentale sur quelques types nouveaux de teignes exotiques. *Arch. de méd. expér.*, (1), VIII, 1896, p. 700-722, pl. VI.

de formes sporulées, mais seulement un fin mycélium flexueux parcourant le centre du poil. »

Les cultures obtenues avec les cheveux malades étaient « toujours surélevées, à tendance cupuliforme....., finissant par se plisser et se craqueler, sèches et poudreuses sur milieu sucré, humides et luisantes sur milieu peptoné, de couleur paille ou blanchâtre..... ». L'inoculation au cobaye a reproduit la lésion humaine et a guéri spontanément. Malheureusement l'examen microscopique des poils parasités ne paraît pas avoir été pratiqué, aussi ne savons-nous pas si la lésion pilaire obtenue présentait les mêmes caractères que chez l'homme.

Au point de vue botanique, ce champignon n'a pas donné d'hyphes sporulées mais seulement des chlamydospores ; par contre, le mycélium était très vigoureux et de fort diamètre.

Il s'agit donc en résumé d'un dermatophyte endothrix se présentant, dans le cheveu, à l'état exclusivement mycélien non sporulé, à cultures glabres et humides sur milieux non sucrés, blanches et sèches sur milieu d'épreuve, donnant difficilement des formes sporulées dans ces cultures et produisant sur le cuir chevelu des lésions graves disséminées.

Il nous a paru intéressant de rappeler cette observation et de la rapprocher du fait expérimental que nous avons observé.

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANCHE XXVII

FIG. 1. — Poil normal de cobaye (X 500).

FIG. 2. — Poil du cobaye 19T, inoculé avec la souche 101T de Montevideo (*Sabouraudites felineus* non pléomorphique). Lésion microsporique normale (X 500), au 10^e jour.

FIG. 3. — Poil du cobaye 21T, inoculé avec la souche 101T de Montevideo pléomorphique (*Sabouraudites felineus*). Lésion spéciale purement filamenteuse. Mise au point sur la périphérie du poil (X 500).

FIG. 4. — Même poil que dans la fig. 3, mise au point sur la partie médiane du poil, montrant les filaments étroitement serrés à l'intérieur du poil (X 500).

PLANCHE XXVIII

FIG. 1. — Poil du cobaye 21T, inoculé avec la souche 101T de Montevideo pléomorphique (*Sabouraudites felineus*). Lésion spéciale purement filamenteuse. Mise au point sur la périphérie du poil pour montrer les boucles formées par les filaments et l'absence totale d'arthrospores (X 500).

FIG. 2. — Même poil que dans la fig. 1, mise au point sur la partie médiane du poil pour montrer le réseau filamenteux en « tête de méduse » (X 500).

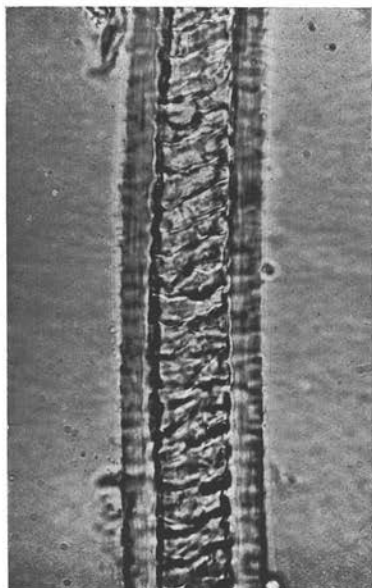


FIG. 1.

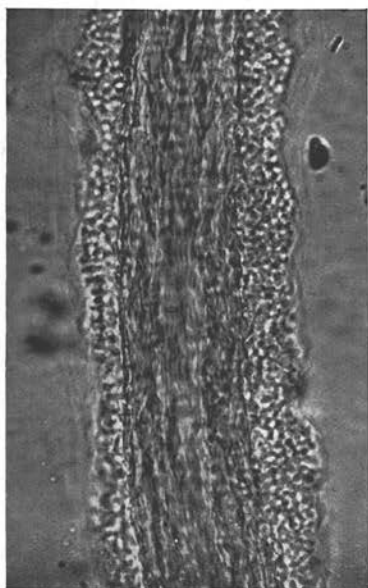


FIG. 2.

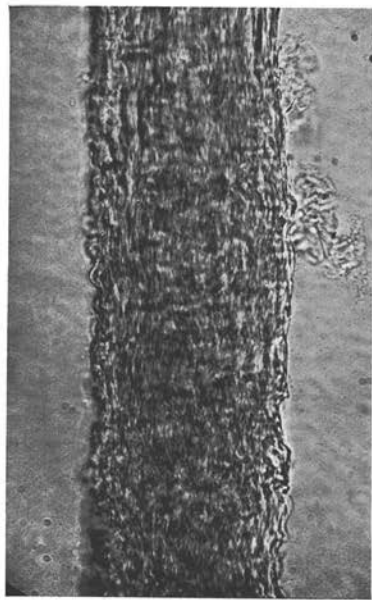


FIG. 3.

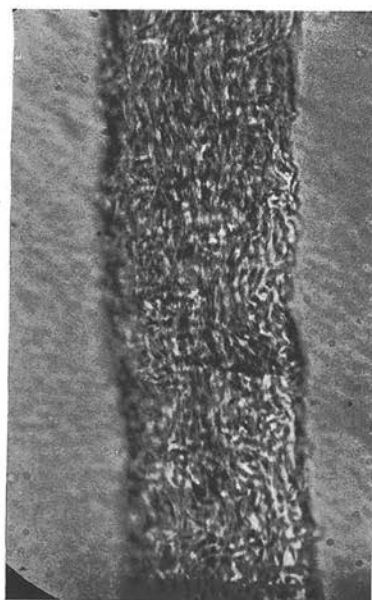


FIG. 4.

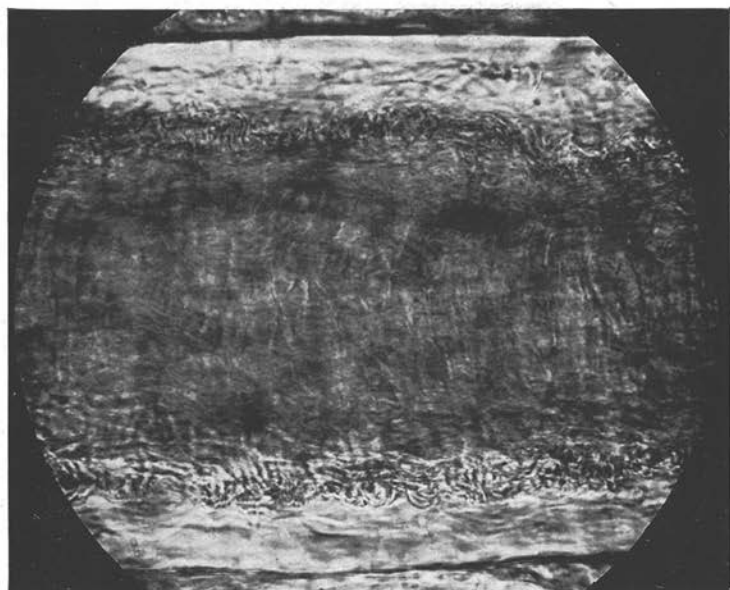


FIG. 1.

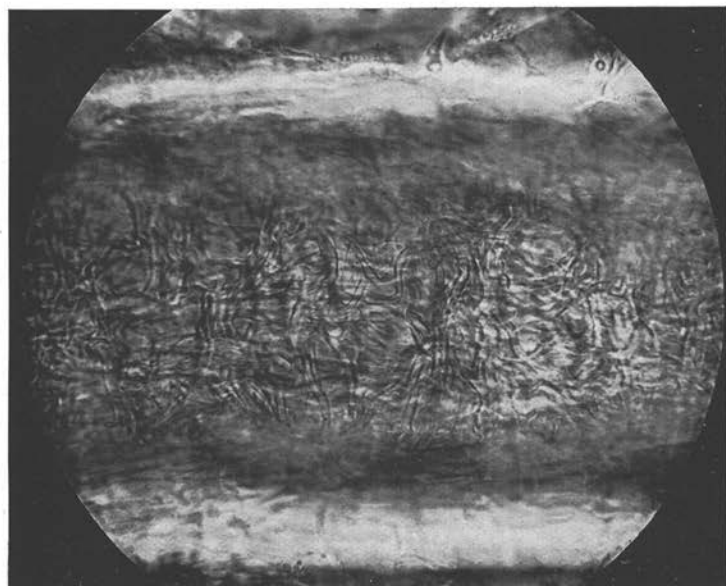


FIG. 2.

Pour compléter nos premières expériences, nous avons voulu savoir si ces animaux, inoculés avec des souches pléomorphiques et guéris, présentaient une immunité envers les souches non pléomorphiques du même *Sabouraudites*. Voici les résultats de nos expériences :

1. Souche de *Sabouraudites felineus* 101 T de Montevideo, pléomorphique, qui, inoculée au cobaye 21 T, donna lieu à la lésion spéciale, purement filamenteuse, que nous avons décrite. Les rétro-cultures faites avec les poils malades de cet animal ont donné, comme nous l'avons dit, des cultures toujours pléomorphiques. Ce cobaye a guéri normalement de sa teigne expérimentale et 32 jours après la première inoculation a été réinoculé avec la souche 102 T Montevideo de *Sabouraudites felineus*, cette fois non pléomorphique. En effet, le matériel inoculé montrait au microscope d'abondants fuseaux et de très nombreuses spores. L'animal a été examiné tous les jours entre le 6^e et le 20^e jours qui suivirent l'inoculation. On ne put constater aucun développement du champignon, ni sur les poils, ni sur la peau.

2. La même expérience a été faite sur le cobaye 20 T qui avait été inoculé avec une autre souche pléomorphique de *Sabouraudites felineus* (106 T Montevideo) et qui avait présenté la même lésion pileaire spéciale. Une fois l'animal guéri de cette première lésion et 34 jours après la première inoculation, on le réinocule avec la souche 102 T Montevideo de *Sabouraudites felineus* non pléomorphique. Le résultat fut encore dans ce cas absolument négatif.

Nous pouvons conclure de ces expériences que la lésion expérimentale spéciale, non microsporique, exclusivement filamenteuse et endothrix, provoquée par une souche pléomorphique de *Sabouraudites felineus*, confère une immunité normale envers la même souche non pléomorphique virulente et capable de donner sur le cobaye neuf la lésion microsporique, ectothrix, normale.

RÉSUMÉ

Deux cobayes, précédemment inoculés avec des souches pléomorphiques de *Sabouraudites felineus*, ayant présenté la lésion pileaire spéciale, précédemment décrite, et guéris de cette lésion, se sont montrés immunisés contre les mêmes souches non pléomorphiques.